

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

19 octobre 2023

Ouverture de la séance à 18h05 - Nombre de votants : 18

1- Adoption ordre du jour

unanimité (18 pour)

2- Installation du Conseil d'administration

- 18h13 : Arrivée de M. Viaud (représentant collectivité territoriale) => nombre de votants 19
- 18h16 : Arrivée de Mme Bédel (représentant des parents) => nombre de votants 20

3- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 6 juillet 2023

19 pour – 1 abstention

4- Création de la commission permanente

Demande de la part des représentants des personnels d'être présents au moment des temps d'explications proposés aux élèves et aux parents => validée par Mme Alofs
Vote sur l'absence de commission permanente : 20 pour (unanimité)

5- Affaires pédagogiques

a. Création du Bureau des Entreprises (BDE)

Recrutement et présentation de M. Lelong, responsable du BDE

- 18h30 : arrivée de M. Gallay (représentant des élèves) => nombre de votants : 21
Présentation du BDE par M. Lelong
Quinzaine de "l'Industrie parle aux Jeunes" présentée, avec Journée Portes Ouvertes le 2 décembre 2023 consacrée aux formations de l'industrie avec présence d'entreprises

b. Financement des voyages scolaires

⇒ Echange avec Bad Bruckenau (10 jours – accueil dans les familles)

Participation des familles : 218 € (si subvention OFAJ, le montant sera réduit)

L'organisation du voyage ne pouvait pas être pris en charge par Erasmus pour cause de délais.

Vote pour la participation : 21 pour

⇒ Echange Erasmus Italie (avec accueil en familles)

Participation des familles : 0 € (coût 460,80 € par participant pris en charge par Erasmus)
Les nuitées des accompagnateurs vont voir le montant diminuer car un hôtel moins cher a été réservé.

Intervention d'un représentant des personnels : regret que le programme Erasmus de la voie professionnelle devienne plus compliqué et interrogation sur le lien avec la nouvelle accréditation Erasmus+ GT.

Mme la proviseure répond qu'il n'y a pas de fongibilité entre les deux programmes : l'un ne bénéficie pas au détriment de l'autre. En revanche, les subventions diminuent.

Vote du budget équilibré du voyage : 21 pour

⇒ Voyage Erasmus à Bruxelles pour les TSTMG

Participation des familles : 0 € (coût 294,11 € par participant pris en charge par Erasmus + vente de chocolats par les élèves)

Vote du budget équilibré du voyage : 21 pour

⇒ Echange Erasmus+ de la voie professionnelle

Subvention Erasmus+ en diminution (environ 33000 euros pour 15 mobilités il y a 3 ans pour 3 destinations ; 20800 euros pour l'année 2023/2024)

Année 2023/2024 : 10 mobilités en Finlande, une semaine de moins (21 jours au lieu de 28), 18/03 au 05/04/2024, avec 2 enseignants accompagnateurs afin de diminuer les coûts pour favoriser le nombre de mobilités élèves.

Vote du budget pour les 10 mobilités : 21 pour

c. Protocole harcèlement

Présentation du protocole harcèlement mis à jour (voir document)

Les représentants des parents remercient l'établissement pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation et de la veille.

M. Viaud rappelle la possibilité de prévenir les services jeunesse des communes.

d. Protocole remplacement de courte durée dans le cadre du Pacte

Voir document

Priorisation sur les absences prévisibles.

Protocole pour l'organisation des remplacements uniquement dans le cadre du Pacte.

Un représentant des professeurs rappelle la motion déposée lors du précédent CA. Les représentants des personnels qui ont participé au conseil pédagogique ne se sont pas opposés. Les représentants des personnels du CA rappellent leur opposition. Ils rappellent que ce protocole est interne à l'établissement. Il est possible qu'il soit transformé par le Ministère ultérieurement.

Un professeur qui est subitement en arrêt ne pourra pas être remplacée dans la journée ou du jour au lendemain.

Les professeurs ne sont pas obligés de signer un Pacte.

e. Répartition IMP

Présentation de la répartition, validée en conseil pédagogique – voir document.

Demande d'informations d'un représentant des personnels concernant deux missions : référents voyage (travail important de préparation) et référent égalité fille-garçon (actions dans l'établissement, personne ressource)

Vote pour la répartition des IMP : 7 abstentions – 14 pour

f. Conseil de classe

Expérimentation pour l'année 2023/2024, avec bilan à la fin de l'année

SEP : Voir document

Présence des élèves pendant le temps de leur bilan

1^{ère} et terminale générales : voir document

Les élèves seront reçus par un professeur référent et un autre enseignant, individuellement pour donner du sens au bilan. Le conseil de classe se fera à l'issue des entretiens individuels, sur un bilan de la classe, sans visualisation des situations individuelles.

Les représentants des parents ont des craintes sur le sens du conseil de classe et leur rôle. Ils sont d'accord sur la volonté de renforcer le dialogue individuel avec chaque élève et de pouvoir bénéficier de conseils en direct. Cependant, ils sont réticents à l'absence de présentation des situations individuelles en conseil de classe final, car les parents d'élèves sollicitent les représentants pour aborder certains thèmes. Ils expriment aussi leur difficulté pour recruter des parents délégués qui pourraient ne pas se sentir utiles s'il n'y a plus les présentations individuelles.

Le proviseur adjoint propose d'avoir un temps d'échange avec les représentants des parents pour affiner le dispositif avant les premiers conseils de classe.

Un représentant des personnels s'interroge sur le calendrier, les délais entre l'arrêt des notes et les entretiens individuels. Le dispositif nécessite le respect du calendrier de saisie des notes par les professeurs.

g. Projet d'évaluation dans le cadre du contrôle continu en 1^{ère} et terminale GT

Voir document

Un représentant des personnels s'interroge sur le dernier point, qui évoque la poursuite du devoir en cas de fraude, la possibilité de noter le devoir et la décision de sanction à postériori.

h. Evaluation établissement et enquête climat scolaire

Voir document

L'évaluation de l'établissement sera utilisée pour la rédaction du nouveau projet d'établissement.

Explication du fonctionnement de l'enquête climat scolaire (une précédente enquête avait été réalisée en 2019).

Les évaluateurs inspecteurs sont : IA-IPR économie-gestion et IEN-EG en lettres histoire

6- Affaires financières

a. Décision budgétaire modificative 2023

Présentation d'un tableau permettant de montrer toutes les modifications effectuées entre deux conseils d'administration

Vote pour abonder la ligne concernant les denrées alimentaires de 15000 € : 21 pour

b. Tarifs hébergement 2024 / taux de participation aux charges communes 2024

Présentation d'un document montrant l'évolution des tarifs

Un représentant des personnels remarque que le prix des personnels catégorie A et des personnes extérieures ne sont pas très élevés. L'adjointe gestionnaire explique qu'une enquête de la région montre que les prix de notre lycée sont dans la moyenne académique. Par ailleurs, les prix pratiqués permettent de couvrir les dépenses.

Vote pour la grille tarifaire 2024 : 2 contre – 19 pour

c. Tarifs autres prestations 2024

Voir document

Vote pour les tarifs des différentes prestations : 21 pour

d. Clés de répartition entre services 2024

Anticipation sur le prochain budget, lié à la mise en œuvre d'Op@le, nouveau logiciel de gestion

Vote pour la clé de répartition : 21 pour

e. Sortie d'inventaire

Vote pour la sortie en masse de l'inventaire : 21 pour

7- Contrats et conventions

a. Groupement énergie Région

Gaz et électricité

➤ 21h20 : Sortie de M. Sahaoui et Mme Yassaa (représentants des élèves) => nombre de votants : 19

Vote pour l'adhésion au groupement de commande : 19 pour

b. Avenant contrat bois

Vote pour l'avenant du contrat bois : 19 pour

c. Convention occupation précaire assistants de langues vivantes

- 21h23 : Sortie de Mme Phan-Lafont => nombre de votants : 18
Vote : 18 pour

d. Concessions de logements 2023/2024

- 21h25 : Entrée de Mme Phan-Lafont => nombre de votants : 19
Vote : 19 pour

e. Convention de coopération avec l'IME Pau Eluard

Convention qui permettra à un ancien élève du lycée en situation de handicap de pouvoir assister aux cours d'anglais de son ancienne classe.

Vote : 19 pour

f. Convention de PFMP (mise à jour pour la gratification des élèves)

La gratification est prise en charge par l'Etat.

Vote : 3 contre – 1 abstention - 15 pour

g. Convention CPTS

Interventions de psychologues libéraux auprès d'élèves en situation de fragilité, dans le cadre d'un entretien (pas de suivi), avec mise en place d'une fiche navette avec les personnels de la vie scolaire et information auprès des représentants légaux. Interventions à titre gratuit en complément des personnels médico-sociaux.

Un représentant des personnels note que les psychologues de l'EN n'ont pas été recrutés en nombre suffisant.

Vote : 19 pour

8- Questions diverses

- Question sur l'affectation des élèves de 1^{ère} STMG

Les représentants des parents s'étonnent que des élèves qui n'étaient pas scolarisés au lycée Joubert-Maillard en seconde aient obtenu une place en 1^{ère} STMG, aux dépens d'élèves issus du lycée qui ont été affectés dans d'autres établissements.

L'équipe de direction explique que la DSDEN recherche à affecter un maximum d'élèves, d'éviter les « sans affectations », et ne priorise pas l'établissement d'origine.

- Car numéro 31 qui n'accepte plus les lycéens avant la rotation de 18h.

La Compa recherche une solution et informera les parents. Le problème est sérieusement pris en compte.

- Formation SST pour les personnels : possibilité de prise en charge

L'équipe de direction reste en attente de l'enveloppe d'HSE afin d'étudier la demande. Les formations SST auprès des élèves sont la priorité. Il sera nécessaire que d'autres professeurs s'inscrivent à la formation pour devenir formateur.

La séance est levée à 21h50